

8h POUR LA PALESTINE, CONTRE AGREXCO – 10 octobre 09 POUR L'EMPLOI

Hiver 2009, la bande de Gaza subit une agression militaire d'une extrême brutalité. Les résultats de l'opération « plomb durci » sont terrifiants : 1315 tués dont 433 enfants, 6000 blessés dont une écrasante majorité de civils.

C'est au paroxysme de cette agression, qualifiée de crime de guerre par Richard Falk le rapporteur de l'ONU sur les droits de l'homme dans les Territoires Palestiniens, que le Président de la région Languedoc Roussillon annonçait par voie de presse l'implantation dans le port de Sète de la société israélienne de fruits et légumes AGREXCO. G. Frêche veut faire d'Israël le partenaire économique de notre région. L'arrivée d'Agrexco dans le port de Sète est la première concrétisation de cette volonté.

En quelques semaines, un large mouvement issu de la société civile de notre région (associations, partis, syndicats) s'est créé en vue de mettre en échec le projet d'implantation d'AGREXCO dans le port de Sète. Cette société fondée et détenue par l'Etat Israélien est un rouage essentiel de la politique de colonisation des Territoires Palestiniens. AGREXCO exporte 70% des productions des colonies israéliennes dont celles de la vallée du Jourdain où 7000 colons se sont approprié 95% des terres des paysans palestiniens et contrôlent 98% de l'eau.. Au regard du droit international, en particulier de la IV convention de Genève, les activités d'Agrexco sont criminelles.

En mai 2009, la Coalition contre AGREXCO tenait sa première conférence de presse. Le 25 juin, deux Marches contre l'Apartheid et contre Agrexco, l'une partant de Nîmes, l'autre du quartier de la Paillade, faisaient la jonction avec une manifestation qui réunissait plus d'un millier de personnes à Montpellier pour dire « Non à Agrexco ». Cette Coalition regroupe aujourd'hui 89 associations, syndicats et partis. Durant l'été, 4 languedociens de la Coalition se rendaient en Palestine et en Israël. Partout où ils sont allés, les paysans, les associations, les syndicats et même le Ministre de l'agriculture de l'Autorité Palestinienne leur ont tenu un langage identique : « le meilleur service que vous puissiez nous rendre en vue du respect de nos droits, c'est de vous opposer farouchement à l'implantation d'AGREXCO ».

Malgré les multiples condamnations de l'ONU, malgré la reconnaissance internationale du caractère criminel de la colonisation, malgré la condamnation du Mur par la Cour Internationale de Justice, malgré les décisions de l'Union européenne, le gouvernement israélien intensifie sa politique d'apartheid et le développement de ses colonies.

Le Boycott, le Désinvestissement et les Sanctions (BDS) sont indispensables pour contraindre l'Etat d'Israël à respecter le droit international. C'est pourquoi notre Coalition reprend et fait sien cet appel de 172 organisations palestiniennes et vous appelle à agir ensemble, pour mettre fin à cette ignominie qui voudrait faire des habitants de notre région les complices de l'occupation militaire, de la colonisation, de l'apartheid israélien.

-Le 25 septembre, manifestons devant le Conseil Régional pour exiger la décision publique du rejet d'Agrexco. Exigeons que pas un centime d'argent public ne soit versé contre les droits des Palestiniens. Défendons ensemble le développement du port de Sète, l'emploi ouvrier et l'emploi paysan dans notre région.

Le 10 octobre au cours des 8h pour la Palestine seront présentes de nombreuses délégations :

- de syndicalistes européens qui mènent la campagne BDS,
- de la campagne BDS de France et d'Europe,
- des Palestiniens du comité national BDS et de la vallée du Jourdain.

Nous allons débattre et réfléchir ensemble afin de porter la lutte contre l'implantation d'Agrexco au niveau européen.

Ne ratez pas cette étape importante !